

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Réunion du bureau de la CLE

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Ordre du jour

- Révision du SAGE
- Rapport annuel 2010 du SAGE
- Contrat régional de bassin versant 2011-2013
- Dossiers pour avis
- Questions diverses

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Révision du SAGE

Point N°1

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

1^{ères} réunions de concertation

- ▶ Réunions organisées en février avec les membres de la CLE
- ▶ Thèmes : gestion quantitative, qualité de l'eau et fonctionnalité des milieux aquatiques

- Objectifs
 - ▶ Partager les connaissances du bassin
 - ▶ Échanger sur les actions réalisées et en cours
- Participation
 - ▶ Gestion quantitative : 20 participants
 - ▶ Fonctionnalité des milieux : 26 participants
 - ▶ Qualité des eaux : 20 participants

34 des 65 structures représentées à la CLE
- Comptes-rendus
 - ▶ Envoyé avec l'invitation aux secondes réunions
 - ▶ Disponibles sur le site Internet du SAGE

Composition de la CLE

Représentation aux réunions

Collège des élus
Collège des usagers
Collège des services de l'Etat

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

1^{ères} réunions de concertation

- Thèmes abordés - groupe gestion quantitative
 - ▶ maîtrise des prélèvements
 - prélèvements pour l'irrigation
 - arrêté cadre sécheresse
 - ▶ alimentation en eau potable
 - économies d'eau
 - diversification/sécurisation
 - gestion de la retenue de Saint-Fraimbault
 - gestion des plans d'eau
 - ▶ inondations
 - rôle des zones humides et trames bocagères
 - zones d'expansion
 - maîtrise des ruissellements

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

1^{ères} réunions de concertation

- Thèmes abordés - groupe fonctionnalité des milieux
 - ▶ cours d'eau
 - CTMA
 - ouvrages
 - communication
 - maîtrise d'ouvrage
 - espèces envahissantes
 - loisirs nautiques
 - ▶ zones humides
 - rôle
 - inventaire
 - entretien
 - ▶ plans d'eau
 - multiplicité
 - différentes définitions
 - communication (gestion et effet négatif)

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

1^{ères} réunions de concertation

■ **Thèmes abordés - groupe qualité de l'eau**

- ▶ pollutions ponctuelles
 - assainissement collectif
 - assainissement non-collectif
 - assainissement industriel
 - gestion des eaux pluviales
- ▶ pollutions par les pesticides
 - utilisation agricole
 - utilisation par les collectivités
 - utilisation par les particuliers
- ▶ pollution diffuses
 - pratiques
 - préservation du bocage

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Proposition d'organisation 2^{èmes} réunions de concertation

■ **Réunions thématiques**

- ▶ Gestion quantitative : mardi 19 avril
- ▶ Qualité de l'eau : jeudi 21 avril
- ▶ Fonctionnalité des milieux : vendredi 22 avril

■ **Organisation en 2 temps**

- ▶ Affinée lors de la prochaine réunion de travail avec les VP

■ **1^{ère} partie : échanges autour de la synthèse de la 1^{ère} réunion et des priorités pour le bassin (30 minutes)**

- ▶ Objectif : rappeler et ajuster les priorités
- ▶ Déroulé
 - Présentation introductive
 - Rappel de la synthèse de la réunion précédente
 - Présentation des dispositions du SDAGE et de la lettre de cadrage
 - Échanges par sous-thèmes sur les priorités du territoire
 - Quantité : maîtrise des prélèvements, alimentation en eau potable et inondations
 - Qualité : pollution ponctuelles, diffuses et par les pesticides
 - Milieux : cours d'eau, plans d'eau et zones humides

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Proposition d'organisation 2^{èmes} réunions de concertation

■ **2^{ème} partie : travail sur les propositions (1h30)**

- ▶ Objectif : adapter et compléter le SAGE
- ▶ Déroulé
 - Rédaction par les participants des propositions
 - Classement par sous-thème
 - Quantité : maîtrise des prélèvements, alimentation en eau potable, inondations
 - Qualité : pollution ponctuelles, diffuses et par les pesticides
 - Milieux : cours d'eau, plans d'eau et zones humides
 - Recueil et lecture des propositions par l'animateur
 - Échanges : expression des participants, contre-propositions...
 - Phase de synthèse
 - Résumé des propositions
 - Organisation (recommandations/dispositions, actions de communication...)

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Poursuite de la révision Proposition de méthode

■ **Poursuite de la concertation**

- ▶ Actualisation de l'état des lieux
 - ▶ document d'évaluation validé par la CLE en juin
- ▶ Rédaction du PAGD et du Règlement
 - ▶ Travail technique réalisé par l'animation du SAGE
 - Réorganisation du SAGE
 - Intégration des propositions issues de la concertation
- ▶ Appui pour la rédaction des documents
 - ▶ Accompagnement juridique (proposition de cahier des charges)
 - ▶ Mise en place d'un groupe de rédaction
 - Elus de la CLE
 - DREAL
 - Agence de l'eau
 - Services de l'Etat
 - ONEMA
 - Prestataire

⇒ **Appui technique**
⇒ **Traduction des choix de la CLE dans les documents**

■ **Validation des dispositions**

- ▶ par le bureau avant présentation pour validation finale à la CLE

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Poursuite de la révision Proposition de calendrier

Validation des propositions issues de la concertation et de l'organisation du SAGE révisé

Validation des dispositions du SAGE

Validation du projet de SAGE

Concertation autour des 3 groupes de travail thématiques

1^{ères} réunions

2^{èmes} réunions

Mi février

Mi avril

27 Mai

24 juin

Mi octobre

Mi décembre

Appui concertation

Appui juridique

Rédaction du SAGE sur la base :
- du travail de réorganisation
- des productions des 3 groupes

Groupe technique de rédaction

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Accompagnement juridique proposition de cahier des charges

■ **Portée juridique du SAGE renforcée**

- ▶ PAGD : opposable aux administrations
 - Compatibilité des décisions de l'Etat et des collectivités dans le domaine de l'eau et les documents d'urbanisme
- ▶ Règlement : opposable au tiers
 - Conformité des usages de l'eau et des dossiers loi sur l'eau

⇒ **Efficacité du SAGE : rédaction et structuration du contenu du SAGE**

■ **Objectifs de l'accompagnement juridique**

- ▶ Accompagnement de la CLE dans la rédaction du SAGE
 - Dispositions relevant du PAGD et du règlement
 - Dispositions juridiquement non applicables
 - Dispositions sujettes à interprétation
- ▶ Vérification de la compatibilité du SAGE avec la réglementation

■ **Organisation de la prestation en 2 partie**

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Accompagnement juridique proposition de cahier des charges

■ **Organisation de la 1^{ère} partie de la prestation**

- ▶ **Analyse du SAGE et des propositions issues de la concertation**
 - Proposition d'une organisation du SAGE sur le plan juridique
 - Présentation d'une synthèse à la CLE
- ▶ **Appui juridique à la rédaction des dispositions et règles**
 - Travail de rédaction des dispositions par l'animation du SAGE
 - Consolidation par le prestataire de chaque disposition
 - Appui du groupe de rédaction
- ▶ **Vérification juridique de la cohérence du SAGE**
 - Vérification de la cohérence interne du document et par rapport à l'environnement législatif
 - Présentation d'une synthèse au bureau de la CLE

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Accompagnement juridique proposition de cahier des charges

■ **Calendrier prévisionnel**

Démarrage de la prestation

Missions	Analyse du SAGE et des propositions issues de la concertation	Appui à la rédaction des dispositions et règles du SAGE	Vérification de la cohérence du projet de SAGE
Réunions de travail	Réunion avec l'animation Semaine 20	Réunion avec l'animation Semaine 24	Réunion avec l'animation Début octobre
Etapes de validation	Réunion de la CLE 24 juin 2011	1 ^{ère} réunion groupe de rédaction Début juillet	2 ^{ème} réunion groupe de rédaction 1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Présentation de l'analyse du SAGE et des propositions	Réunion du bureau 1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Réunion du bureau MI décembre
		Prestataire non présent	Présentation de la vérification de la cohérence du projet

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Accompagnement juridique proposition de cahier des charges

■ **Organisation de la 2^{ème} partie de la prestation**

- ▶ **Accompagnement juridique jusqu'à la validation finale du SAGE**
 - Vérification juridique des modifications éventuellement apportées après consultation des assemblées et enquête publique

■ **Calendrier prévisionnel**

Mission conditionnée par les modifications éventuelles après consultation et enquête publique

Accompagnement juridique jusqu'à la validation du SAGE

Tranche ferme

Consultation des assemblées et enquête publique

Fin 2011

MI 2013

Réunion de CLE (prestataire non présent)

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Rapport annuel 2010 du SAGE

Point N°2

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Rapport annuel 2010

■ 6 parties :

1. La commission locale de l'eau
2. La mise en œuvre du SAGE
3. La révision du SAGE
4. La communication
5. Le suivi et les avis sur les projets en cours
6. Le budget et le financement

Rapport annuel d'activités de la commission locale de l'eau

Année 2010

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

1. La commission locale de l'eau

■ **Renouvellement de la CLE**

- ▶ Modification de la composition
- ▶ Vice-présidents thématiques
- ▶ Adaptations des règles de fonctionnement

■ **1^{ère} réunion de la CLE :**

- ▶ Installation de la nouvelle CLE
- ▶ Election du président et des membres du bureau
- ▶ Adoption des règles internes de fonctionnement
- ▶ Informations sur l'avancement du SAGE et les actions en cours

■ **3^{èmes} réunions du bureau de la CLE :**

- ▶ Avis sur les dossiers transmis
- ▶ Evaluation du SAGE
- ▶ Révision du SAGE
- ▶ Préparation du second CRBV
- ▶ Guide d'identification des zones humides fonctionnelles
- ▶ Guide collectivités sur les économies d'eau

1 avril 2011

Sage MAYENNE Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

2. La mise en œuvre du SAGE

- **Campagne de sensibilisation aux économies d'eau**
 - ▶ Poursuite de la campagne Ecocodeau
 - ▶ Diffusion des supports de communication
 - ▶ Site internet dédié aux économies d'eau (www.ecodeaumayenne.org)
 - ▶ Validation du guide « économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics »
- **L'inventaire des zones humides fonctionnelles**
 - ▶ Actualisation du guide d'identification
 - ▶ Appui de la cellule d'animation pour les inventaires communaux engagés
 - ▶ Réflexion pour les démarches intercommunales
 - ▶ Interventions auprès du CAUE et les référents territoriaux

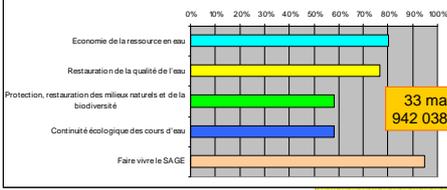



1 avril 2011

Sage MAYENNE Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

2. La mise en œuvre du SAGE

- **Contrat régional de bassin versant**
 - ▶ Poursuite et achèvement du CRBV 2008-2011
 - ▶ Présentation d'un avenant au premier CRBV (15 opérations)



Action	Progression (%)
Economie de la ressource en eau	~85%
Restauration de la qualité de l'eau	~75%
Protection, restauration des milieux naturels et de la biodiversité	~65%
Continuité écologique des cours d'eau	~55%
Faire vivre le SAGE	~45%

- ▶ Préparation du 2nd CRBV 2011-2013 avec l'envoi d'un appel à projet

1 avril 2011

Sage MAYENNE Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

3. La révision du SAGE

- **Evaluation du SAGE**
 - ▶ Document d'évaluation préparé et présenté au bureau
 - ▶ Base de travail à la révision
 - ▶ 70 indicateurs
 - ▶ Réalisation d'une enquête auprès des 332 collectivités (38 % de retour)
- **Organisation de la révision**
 - ▶ Réflexion engagée au sein d'un groupe technique
 - ▶ Etablissement de la méthode et du calendrier par le bureau
 - ▶ Proposition d'organisation du document révisé

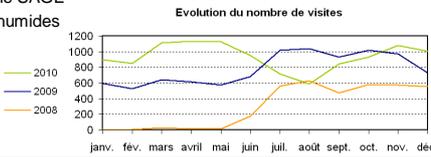


1 avril 2011

Sage MAYENNE Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

4. La communication

- **Actions de communication**
 - ▶ Réunions à destination des collectivités en mai
 - ▶ Interventions de l'animation du SAGE
- **Site Internet**
 - ▶ Augmentation de la fréquentation du site (20% par rapport à 2009)
 - ▶ Pages les plus visitées
 - Les économies d'eau
 - La démarche SAGE
 - Les zones humides



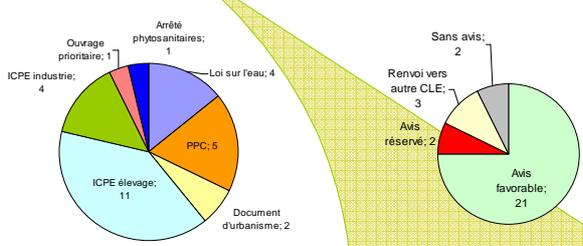
Evolution du nombre de visites

1 avril 2011

Sage MAYENNE Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

5. Le suivi et les avis sur les projets en cours

28 dossiers pour avis



Catégorie	Nombre de dossiers
Avis favorable	21
Document d'urbanisme	2
ICPE élevage	11
PPC	5
Loi sur l'eau	4
ICPE industrie	4
Ouvrage prioritaire	1
Arrêté phytosanitaires	1
Sans avis	2
Renvoi vers autre CLE	3
Avis réservé	2

1 avril 2011

Sage MAYENNE Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

5. Le suivi et les avis sur les projets en cours

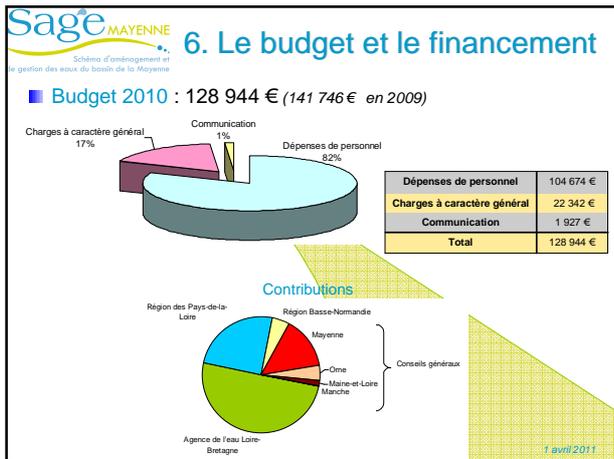
Dossiers pour information

- 148 dossiers
 - Essentiellement des dossiers de déclaration loi sur l'eau
- Classement par rubriques dans le rapport

A noter :

 - ▶ 31 dossiers relatifs à des travaux en cours d'eau
 - ▶ 26 déclarations de forage/ essais
 - ▶ 14 dossiers de rejets d'eaux pluviales
 - ▶ 11 dossiers de vidange de plan d'eau
 - ▶ 1 création de plan d'eau

1 avril 2011



Contrat régional de bassin versant CRBV

Préparation du contrat 2011-2013

Point N°3

1 avril 2011

Le CRBV : contrat régional de bassin versant

Rappel

Objectif : approche globale de la gestion de l'eau en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés

Contrat tripartite :

- Région
- CLE
- Structure « chef de file »

Implique l'existence :

- D'un coordonnateur compétent à l'échelle du bassin « chef de file » = conseil général 53
- De maîtres d'ouvrages porteurs de projets

Contrat de 3 ans

- Actions en faveur de la préservation des ressources, de l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux naturels
- Nécessité pour les maîtres d'ouvrage de s'inscrire dans le contrat régional pour bénéficier de financements régionaux
- Taux de subvention de 0 à 80 % avec taux moyen maximal de 40 %

1 avril 2011

Le CRBV : contrat régional de bassin versant

Contrat initial

- 68 opérations
- 26 maîtres d'ouvrages
- 4,3 millions € d'opérations
- 1,3 millions € de financements régionaux

Réalisation :

- 942 038 € de subventions engagées - avenant compris (70 % du contrat initial)
- 72 opérations
- 33 maîtres d'ouvrages
- Au 31 mars, **taux de paiement de 52 % des subventions engagées**

Les conditions :

- Pour présenter un nouveau contrat : taux de paiement mini de 50 % des crédits engagés sur le contrat précédent
- Pour obtenir des crédits sur un nouveau contrat : taux de paiement mini de 80 % des crédits engagés sur le contrat précédent

Nécessité de faire le point avec l'ensemble des MO

1 avril 2011

La préparation du CRBV 2011-2013

Les objectifs pour la préparation du 2nd contrat 2011-2013

- Renforcer le suivi des demandes de paiement du 1^{er} contrat (et identifier les opérations qui ne se feront pas)
- Etre vigilant à l'avancement des opérations inscrites et aux montants proposés (ne pas oublier qu'un avenant est possible)

Appel à projets : 10 décembre 2010

Construction du CRBV : mars - mai 2011

Présentation à la CLE : juin 2011

Présentation à la Région PL : juin 2011

Signature du CRBV : Septembre 2011

1 avril 2011

Les retours de l'appel à projets

Réponses de 21 maîtres d'ouvrage (26+7 pour le 1^{er} CRBV)

- 10 Communes** : Laval, Mayenne, Evron, L'Huisserie, Gorrion, St Ouen des Toits, Le Bourgneuf-la-Forêt, Ernée, Parigné-sur-Braye, Bierné
- 4 syndicats de bassin : Vicoin, Jouanne, Ernée, Aron
- 2 communautés de communes : Bocage Mayennais, Pays de Mayenne (+ CC des Avaloirs ?)
- 2 CG : 49 et 53
- 2 autres : Fédération pêche 53, Pays d'art et d'histoire Coëvrons Mayenne

En bleu : 7 nouveaux MO

52 fiches contrat (72 au 1^{er} CRBV)

Près de 4 millions € d'opérations

1 avril 2011

Sage MAYENNE Proposition d'organisation du CRBV

Schéma d'aménagement et la gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Thème 1 : Préservation des ressources en eau
1.1 : Opérations d'économies d'eau 1.2 : Réduction de l'utilisation des pesticides 1.3 : Plans bocagers
Thème 2 : Restauration des cours d'eau
2.1 : Actions de restauration de la ripisylve, des berges et du lit 2.2 : Actions de restauration de la continuité écologique
Thème 3 : Connaissance, préservation et restauration des zones humides
3.1 : Identification des zones humides à l'échelle communale ou intercommunale 3.2 : Restauration, valorisation et gestion des zones humides
Thème 4 : Connaissance, suivi et communication sur les cours d'eau et milieux aquatiques
4.1 : Suivi de la qualité des eaux et des milieux 4.2 : Etudes de connaissance du fonctionnement écologique du bassin versant 4.3 : Communication et actions pédagogiques
Thème 5 : Suivi et actualisation du SAGE Mayenne
5.1 : Animation et suivi du contrat régional 5.2 : Appui à la révision du SAGE et actions de communication

1 avril 2011

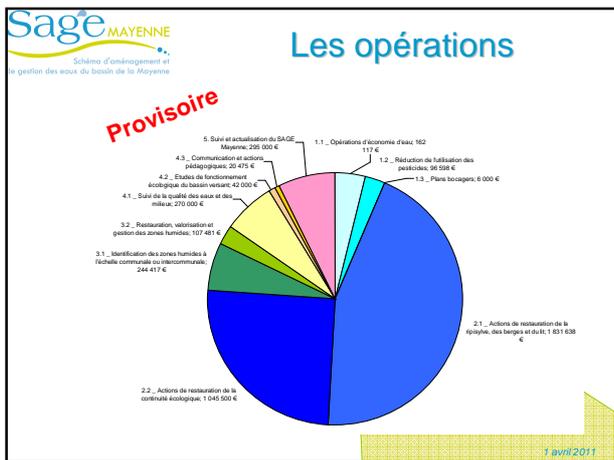
Sage MAYENNE Les opérations

Provisoire

Montant des opérations

1.1 _ Opérations d'économie d'eau	162 117 €
1.2 _ Réduction de l'utilisation des pesticides	96 598 €
1.3 _ Plans bocagers	6 000 €
2.1 _ Actions de restauration de la ripisylve, des berges et du lit	1 831 638 €
2.2 _ Actions de restauration de la continuité écologique	1 045 500 €
3.1 _ Identification des zones humides à l'échelle communale ou intercommunale	244 417 €
3.2 _ Restauration, valorisation et gestion des zones humides	107 481 €
4.1 _ Suivi de la qualité des eaux et des milieux	270 000 €
4.2 _ Etudes de fonctionnement écologique du bassin versant	42 000 €
4.3 _ Communication et actions pédagogiques	20 475 €
5. Suivi et actualisation du SAGE Mayenne	295 000 €
Total	4 121 226 €

1 avril 2011



Sage MAYENNE Le CRBV Taux de participation

Règle générale : taux moyen maxi du contrat : 40 %

Propositions :

- Dans la continuité du 1^{er} CRBV
- Au besoin, ajuster en fonction de l'intérêt pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.
- Tenir compte des co-financements

1 avril 2011

- Sage MAYENNE** La poursuite du travail
- Poursuite de la construction des fiches :
 - ▶ Contenu
 - ▶ Validation des montants avec les MO (! Au taux de réalisation du contrat)
 - ▶ Echanges techniques avec les services de la Région
 - Présentation la CLE en juin
 - Présentation à la Région à suivre
 - Signature envisagée à l'automne
- 1 avril 2011

- Sage MAYENNE** Dossiers pour avis
- **Dossiers pour avis**
 - ▶ 1 dossier ICPE élevage
 - ▶ 2 dossiers ICPE industrie
 - ▶ 2 dossiers ICPE carrière
 - ▶ 2 dossiers loi sur l'eau
 - ▶ 1 dossier concernant un arrêté phytosanitaires
 - ▶ 1 programme d'actions de prévention des inondations du bassin de la Mayenne
- Point N°4
- 1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

ICPE Elevage

- Exploitation d'un élevage avicole de 68 000 animaux-équivalents à MARGINE-PEUTON
 - ▶ Extension d'un élevage existant
 - ▶ Azote: fertilisation azotée entre 41 et 68%
 - pression azote organique entre 63 et 117 uN/ha
 - pression azote total entre 57 et 152 uN/ha
 - ▶ Phosphore : fertilisation phosphorée entre 87 et 98%
 - pression phosphore organique entre 56 et 67 uN/ha
 - pression phosphore total entre 52 et 64 uN/ha
 - ▶ Prise en compte aspect économies d'eau : nettoyage haute pression - abreuvement par pipettes – installation compteurs (analyse journalière)
 - ▶ Alimentation par forage
 - ▶ Respect réglementation (épandage, gestion de la fertilisation, bandes enherbées, CIPAN)
 - ▶ Mesures
 - Alimentation avec phytases (réduction phosphore)
 - Maintien des haies en bordure de cours d'eau
 - Analyse de sol et du lisier

Proposition : avis favorable

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

ICPE Industrie

- Demande d'autorisation d'étendre une unité de rénovation de citernes de propane par la société Energie Service à EVRON
 - ▶ Projet : structure de peinture poudre supplémentaire
 - ▶ Consommation d'eau sur réseau public
 - Evolution de 820 à 1200 m³/an
 - Eaux de process : ratio 1,6L/m² (ratio réglementaire 8L/m²)
 - Mise en place d'un système de recyclage des effluents et installation de compteurs
 - ▶ Rejet des eaux de lavage des citernes dans réseau d'eaux pluviales après passage déboureur-déshuileur
 - installation du réseau de collecte pour rejet vers STEP avec convention raccordement
 - ▶ Rejet d'une partie des eaux de ruissellement dans le milieu sans prétraitement
 - Installation d'un séparateur d'hydrocarbures avec un suivi trimestriel prévus

Proposition : avis réservé en demandant de veiller à la bonne réalisation des aménagements

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

ICPE Industrie

- Régularisation de la situation administrative des activités d'abattage, de découpe et de congélation exploitée par la société Holvia Porc à LAVAL
 - ▶ Activités abattoir, découpe et congélation reprises par Holvia Porc
 - ▶ Augmentation progressive de la production
 - ▶ Alimentation d'eau par le réseau public – augmentation de 15 000m³
 - ▶ Prise en compte aspect économies d'eau : nettoyage haute pression – relevés quotidiens compteurs – sensibilisation du personnel (analyse hebdomadaire) – nouveau tunnel de lavage
 - ▶ Eaux usées : convention de raccordement avec la STEP de Laval qui va être mise à jour (normes de rejets) – autosurveillance
 - ▶ Eaux pluviales : réseau séparatif vers réseau communal
 - ▶ Absence de rétention des eaux en cas d'incendie

Proposition : conforme avec les préconisations du SAGE

Veiller à la prise en compte de tous les moyens permettant de préserver la qualité de l'eau et des milieux

- Absence de bassin de rétention pour les eaux en cas d'incendie

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

ICPE carrière

- Exploitation après renouvellement et extension d'une carrière à MAISONCELLES-DU-MAINE
 - ▶ Extraction de sables et graviers sur 20 ans
 - ▶ Extension de 11,3 ha sur le bassin de la Sarthe aval
 - ▶ Carrière sur ligne de crête : Impact de l'abatement du niveau de nappe faible
 - ▶ Circuit d'eau fermé pour le lavage des matériaux
 - ▶ Pas de rejet des eaux dans le milieu naturel
 - ▶ Soutien du niveau d'un cours d'eau avec eaux décantées

Proposition : pas de contradiction avec les préconisations du SAGE

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

ICPE carrière

- Exploitation d'une carrière à THORIGNE-D'ANJOU
 - ▶ Extraction schistes et alluvions sur 20 ans
 - ▶ Surface : 23 ha
 - ▶ Circuit d'eau fermé pour le lavage des matériaux
 - ▶ Remblais de l'ensemble des zones extraites (sauf un plan d'eau de loisir de 2 ha)
 - ▶ Impact sur niveau d'abattement limité du fait du remblaiement simultané des excavations (suivi des niveaux d'eau dans puits)
 - ▶ Pas de rejet dans le milieu naturel
 - ▶ Pas de stockage d'hydrocarbures sur site
 - ▶ Création d'un bassin « écologique » de récupération des eaux de ruissellement

Proposition : avis favorable en demandant de veiller à ce que le projet n'entraîne pas de dégradation de la qualité de l'eau ni des milieux

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Dossier loi sur l'eau

- Projet d'urbanisation section « Barrière », « Pré Pierre » et « Charterie » de LOUVERNE
 - ▶ Projet de lotissement sur 13 ha et gestion des eaux pluviales de 24 ha
 - ▶ Gestion des eaux pluviales
 - bassins à faible pente pour l'intégration paysagère
 - noues engazonnées pour la collecte des eaux
 - vannes en cas de pollution et système de rétention des hydrocarbures
 - ▶ Entretien des bassins et noues : tontes (pas de pesticides) - identification des zones à risques et plan de gestion différenciée
 - ▶ Cuves de récupération d'eau de pluie pour les propriétaires du lotissement
 - ▶ Intégration de la vallée dans le projet : 2 ha de coulée verte
 - ▶ Préservation de 4500 m² de zones humides dans le projet

Proposition : avis favorable

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Dossier loi sur l'eau

- Prélèvement d'eau dans la Jouanne sur la commune de NEAU
 - ▶ En lien avec les actions du programme d'entretien et de restauration de la Jouanne
 - ▶ Alimentation du plan d'eau par 2 busages
 - ▶ Pompage uniquement si niveau d'eau non atteint naturellement
 - ▶ Pompage en mars au maximum 9600m³
 - ▶ Pas d'incidence sur la ligne d'eau, l'état des berges, la faune ni les écoulements

Proposition : avis favorable

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Arrêté phytosanitaires

- Arrêté relatif à l'interdiction dans le département de l'Orne de l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau
 - ▶ Rappel ZNT (zones non traitée) le long des cours d'eau pleins et pointillés sur la carte IGN : minimum 5 mètres (en fonction des produits)
 - ▶ Interdiction d'appliquer ou déverser sur et à moins de 1 mètre :
 - Fossés, mares, collecteurs d'eaux pluviales, sorties de gouttières, points d'eau, puits, forage (n'apparaissant pas sur les cartes IGN)
 - Avaloires, caniveaux, bouchées d'égouts
 - Zones humides caractérisée par végétation hygrophile dominante (joncs, carex, roseaux, iris, sphaignes)

Proposition : avis favorable

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Avis sur l'organisation du programme d'action de prévention des inondations

Suite à donner au PAPI Maine

- Courrier du préfet du Maine-et-Loire du 2 février 2011
- Suite à réunion de bilan et perspectives du PAPI du 14 janvier 2011

Le programme de prévention des inondations du bassin de la Maine

- Depuis 2003 : plan de prévention des inondations du bassin de la Maine (PPIBM) puis programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin de la Maine
- En 7 ans, 35 millions d'€ d'opérations pour améliorer la connaissance et la prévention du risque d'inondation
- A renforcer sur la réduction de la vulnérabilité, la gestion de crise et la sensibilisation de la population

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Avis sur l'organisation du programme d'action de prévention des inondations

Suite à donner au PAPI Maine

La réglementation inondation

- Directive inondations : 6 novembre 2007
- Transcription dans la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement
- Décret du 3 mars 2011
 - Évaluation préliminaire des risques à l'échelle de bassins ou sous-bassins
 - Identification des territoires à risque important
 - Elaboration de stratégies locales

Les perspectives

- Reconstitution du dispositif PAPI avec un cahier des charges rénové tenant compte des évolutions réglementaires

D'où la question de la suite à donnée au PAPI (convention échue depuis 2006 mais financement par l'adossment au PLGN 2007-2013)

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Avis sur l'organisation du programme d'action de prévention des inondations

Suite à donner au PAPI Maine

La proposition sur laquelle la CLE est sollicitée pour avis :

- Poursuite du programme issu du PAPI dans le cadre du PLGN 2007-2013
 - ▶ Opérations engagées inscrites dans la convention initiale et disposant d'études « coûts/avantages » justifiant leur pertinence
- Définir les besoins et objectifs de gestion du risque inondation dans le bassin de la Maine ou de sous-bassins moyennant la structuration d'une gouvernance adéquate

1 avril 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Avis sur l'organisation du programme d'action de prévention des inondations

Suite à donner au PAPI Maine

- Proposition de réponse qui s'appuie sur le contenu du SAGE :
 - ▶ Bassin de la Maine identifié comme un territoire cohérent – Rappel de l'intérêt de la mise en cohérence pour la préservation de l'agglomération d'Angers
 - ▶ Rappel attentes du SAGE sur l'application des PPRI et la réduction de la vulnérabilité ainsi que sur la préservation des zones d'expansion de crues
- D'où proposition d'accord sur le scénario proposé par le préfet du Maine-et-Loire

1 avril 2011

Questions diverses

- Plaquette Phyt'eau Propre 53

Point N°5

1 avril 2011